

1. Record Nr.	UNINA9910246753503321
Autore	Balle Francis
Titolo	Les médias à l'ère du numérique : Réflexions franco-allemandes pour l'Europe // Isabelle Bourgeois
Pubbl/distr/stampa	Cergy-Pontoise, : CIRAC, 2017
ISBN	2-905518-59-6
Descrizione fisica	1 online resource (160 p.)
Altri autori (Persone)	BourgeoisIsabelle HenleVictor HülsenIsabell KleistThomas MissikaJean-Louis
Soggetti	Library, Information & Communication sciences Sociology & Anthropology numérique médias régulation économie du savoir société de la connaissance
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	La télévision est en sursis. Bientôt, elle ne sera plus le seul média de référence : inexorablement, Internet poursuit sa montée en puissance, et le portable se métamorphose en téléviseur. La numérisation a brouillé les frontières entre les divers moyens de communication électroniques : audiovisuel et télécommunications convergent vers un nouvel ensemble aux contours indéfinis. Comment l'Europe réagit-elle à ces mutations ? Comment en particulier la France et l'Allemagne abordent-elles ces défis ? Malgré d'importantes différences dans l'organisation concrète des marchés et de leur régulation, nos deux pays partagent foncièrement la même approche de la mission de l'audiovisuel, fondée sur la nécessité de garantir le pluralisme des

opinions. Mais pourra-t-il encore assurer cette mission, indispensable au lien social, à l'ère du numérique ? Le consommateur des médias, le citoyen, est aujourd'hui largement libre de ses choix ; faut-il, et si oui, comment, le protéger contre les nouveaux risques susceptibles de naître dans un avenir médiatique encore incertain ? Face à la convergence de fonctions naguère séparées entre éditeurs, diffuseurs, fournisseurs d'accès, quelle approche faut-il développer pour veiller au libre jeu de la concurrence, au libre accès de tous au marché et à la libre circulation de l'information ? Convient-il de soumettre à l'avenir les médias aux seules lois du marché ? Ou convient-il au contraire de développer un statut d'exception rénové ? Faut-il, à l'ère du numérique, réguler plus, moins, ou autrement ? Et, le cas échéant, où devrait se situer cette régulation : à l'échelon des Etats membres, à celui de l'Europe ? Toutes ces interrogations nous renvoient à la question du sens que nous voulons donner au modèle de société qui naîtra des changements que traversent la France, l'Allemagne et l'Union européenne en ce début de l'ère du savoir et de la connaissance. Elles sont au cœur d'un dialogue entre journalistes spécialisés, experts,...
